Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, 48 et 50 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 7 OCTOBRE 1879.

PAR TELEGRAPHE.

CONVENTION DE BATON-ROUGE.

Première Journée.

Hon. Texada président temporaire.

La séance suspendue deux fois.

Séance du soir.

Grande confusion.

Premier vote d'épreuve.

Motion d'ajourner par les amis d'Ogden

Rejetée par 279 1/2 voix contre 169 1/2.

Baton Rouge, 6 oct.—La Convention démocratique d'Etat a été appelée à l'ordre aujourd'hui à midi et demi par l'hon. Alcée Voorhies, président du comité central d'Etat, qui a présenté l'honorable Louis Texada, de Rapides, comme président temporaire.

En prenant place en fauteuil, M. Texada a félicité la Convention des circonstances heureuses sous lesquelles elle se réunissait. "L'Etat est de nouveau remis au contrôle de sa population, et l'objet de ceux qui sont réunis aujourd'hui est de faire en sorte qu'il y reste.

"La Convention ne doit pas oublier que les yeux de tout l'Etat et même de toute l'Union sont fixés sur elle. Elle doit se filtrer de ce qu'un lui présente pour les fonctions les plus élevées de l'Etat, les noms de deux citoyens, dignes l'un et l'autre d'honorer la position." (Applaudissements.)

L'hon. Texada a terminé en remerciant la convention de l'avoir choisi comme président de compromis entre les amis de ces deux messieurs.

M. F. Armant, du 5e ward de la Nouvelle-Orléans, a été élu secrétaire temporaire.

M. Blanchard, de Caddo, a fait la motion de nommer un comité de neuf pour la vérification des pouvoirs.

M. Lobdell, de Baton Rouge, a proposé de porter le nombre des membres de ce comité à 15. L'amendement a été repoussé, et la première motion a été adoptée par une forte majorité.

Le président Texada a prié les amis du gouverneur Wiltz et ceux du général Ogden de lui envoyer les noms de quatre des meilleurs délégués de chaque côté pour faire partie du comité. Cela fait, il a déclaré la composition du comité comme suit : N. C. Blanchard, de Caddo ; Thos. Vinard, d'Orléans, Don Caffrey de Ste. Marie, J. L. Brent, d'Assomption ; J. D. Fisher, d'Est-Baton Rouge, John Clegg, de Lafayette, M. D. Kavanagh, de St. Landry, J. H. Cosgrove, de Natchitoches, et J. Harvey Brigham, de Morehouse.

M. F. P. Poché, de St-Jacques, a fait la motion de suspendre la séance jusqu'à 6 heures, afin de donner au comité sur la vérification des pouvoirs le temps de faire son rapport. Opposition a été faite à cette motion, plusieurs délégués demandant que la séance fut reprise à six heures. La première motion l'a emporté par une forte majorité et la Convention a suspendu la séance jusqu'à six heures.

La Convention ayant été appelée à l'ordre à six heures, le président Texada a annoncé que le comité sur la vérification des pouvoirs désirait une extension de temps.

M. Poché a fait la motion de suspendre la séance pendant deux heures.

M. Favrot, d'Ouest Baton Rouge, a fait alors la motion d'ajourner jusqu'au lendemain à dix heures. Sa motion a été repoussée et la Convention a suspendu la séance jusqu'à huit heures.

Des appels nôtés de chute ont été faits par l'hon. John R. Ellis, et les amis de l'hon. B. F. Jonas ont commencé à l'appeler de leur côté.

Le président a fait observer qu'il serait impossible au comité de faire son travail si la confusion continuait et les cris ont cessé.

SEANCE DU SOIR.

Baton-Rouge, 6 oct., 11:50 P. M.

A huit heures la Convention a été appelée à l'ordre et le Président a annoncé que le comité sur la vérification des pouvoirs n'était pas encore prêt à faire son rapport, et il a demandé ce que voulait faire la Convention.

M. Campbell, d'Orléans, a fait la motion d'ajourner à demain 11 heures. Sa motion a été mise aux voix et le Président a dit qu'il lui était impossible de décider de quel côté était la majorité.

Motin est faite de faire sortir les étrangers, qui, dit-on, votaient avec les délégués. Il se produit quelque confusion, plusieurs personnes parlant à-la-fois.

M. Goldwaite monté sur une chaise, essaie d'attirer l'attention du Président. Vingt ou trente membres déclarent qu'il n'est pas membre de la convention et n'a pas le droit de parler. Le Président leur donne raison et M. Goldwaite se rassoit.

M. Robertson, de St-Landry, fait la motion de suspendre la séance jusqu'à dix heures.

Le Président déclare qu'il ne peut avoir si la motion est adoptée, à cause du bruit fait par les cris de oui et de non. Plusieurs délégués demandent qu'on nomme un sergent d'armes et seize députés afin de maintenir l'ordre et de faire sortir les personnes qui ne sont pas délégués. Le Président demande que chacune des factions lui désigne 8 personnes qu'il nommera députés du sergent d'armes. Objection est faite, on insiste pour que le Président les nomme lui-même. Une certaine confusion règne de nouveau.

Le calme se rétablit assez pour permettre au docteur Robertson, de St Landry, qui est monté sur une chaise au centre, de faire la motion d'appeler le rôle des paroisses afin de faire voter sur la motion de suspendre la séance jusqu'à 10 heures.

Le président requiert les délégués de s'asseoir et ordonne l'appel du rôle. Après que trois paroisses ont voté, le président annonce que le comité sur la vérification des pouvoirs est prêt à faire son rapport.

M. Blanchard, au nom du comité, rapporte que l'unanimité a fini le rôle des paroisses, excepté trois des wards et paroisses contestées, que la contestation de St-Bernard a été décidée et que le comité s'occupe en ce moment de la contestation de Plaquemines. Il ajoute que le comité ne sera pas prêt à présenter son rapport avant trois heures.

M. Campbell, d'Orléans, demande l'ajournement à demain matin, à 10 heures. Le Dr Robertson, de St-Landry, demande la suspension de la séance pendant deux heures, ce soir, et l'adoption du rapport à 11 heures. Tous les délégués sont par parties le droit de voter, sont admis à parler.

M. Favrot, de Baton Rouge, insiste pour que le Président mette d'abord au vote la motion d'ajournement, et demande qu'elle soit mise aux voix.

M. Poché, de St. Jacques, dit que le Président n'a pas approuvé la gentillesse qui a fait la motion d'ajournement.

Le Président constate qu'il n'a pas reconnu le délégué, parce qu'il ne le voyait pas entendu.

Il n'était peut-être pas en réalité accordé avec les usages parlementaires, il le reconnaît actuellement. Mais il pensait que c'était un acte de justice de le faire, et si la Convention ne rejette pas sa décision, il mettra au vote immédiatement la motion d'ajournement.

Cette motion est accueillie par des applaudissements de la part des partisans d'Ogden. Après quelque délai, le vote des comités est appelé.

Les applaudissements accueillent les noms de paroisses votant solidement en faveur de la motion, surtout la paroisse de Caddo.

Les délégués d'Ogden votent pour l'ajournement, tandis que ceux de Wiltz votent contre. Le résultat est annoncé : pour l'ajournement, 169 1/2, contre 279 1/2.

Ce résultat est accueilli par les heurs des partisans de Wiltz.

La Convention ayant refusé de s'ajourner, la motion du Dr Robertson de suspendre la séance jusqu'à 11 heures est mise aux voix ; pour 255 4/7, contre 140 5/7.

La Convention suspend de nouveau la séance.

Ce fut là une victoire signalée pour les partisans du gouverneur Wiltz et un tournerie d'applaudissements l'a accueilli.

12:10 heures. — L'ajournement était la conséquence d'un accord avec les partisans du gouverneur Wiltz, lesquels promettent de ne pas insister sur les nominations cette nuit même, si le comité pouvait faire à temps son rapport. On savait généralement que le général Ogden devait arriver demain matin, et l'on veut que la lutte soit franche et loyale.

On croit toujours que Wiltz sera nommé au premier scrutin.

Le comité sur les lettres de créance n'est pas encore arrivé aux wards contestés de la Nouvelle-Orléans.

12 h. 15 A. M.—Après une troisième suspension, la Convention est de nouveau appelée à l'ordre, à 11 heures.

Le président annonce qu'il a nommé le Dr Herton, d'Ouest Baton-Rouge, sergent-d'armes et MM. Redon et John Beattie, d'Orléans, assistants-sergétaires.

Après s'être assuré que le comité sur les lettres de créance ne pourrait faire son rapport ce soir, et qu'il était inutile de siéger plus longtemps, la Convention s'ajourne à demain à 10 heures, par un vote de 455 contre 3.

LES ELECTIONS DE 1880 EN FRANCE. —L'année 1880 va donner lieu à trois séries d'élections importantes.

Il y aura, d'abord, au mois de mai, le renouvellement, par moitié, de tous les Conseils généraux de France. Il y a environ 1,500 conseillers généraux à réélire ou à remplacer.

Il y aura, à la même époque, le renouvellement, par moitié, des Conseils d'arrondissement dans tous les départements. Le nombre des conseillers soumis à ce renouvellement est d'environ 1,900.

Enfin, en novembre 1880, il y aura lieu de procéder au renouvellement intégral de tous les Conseils municipaux de France. Il y a, en chiffres ronds, 36,000 Conseils municipaux, comprenant environ 49,000 membres.

Mais, il y a plus : les Conseils municipaux une fois renouvelés, il faudra renouveler les maires.

On sait que ces magistrats sont nommés par le gouvernement dans 3,000 communes environ, et dans par le Conseil municipal dans 33,000 autres.

Le XIXe Siècle se prononce pour le rétablissement du scrutin de liste, et la question de dissolution de la Chambre actuelle lui semblerait un peu prématurément posée.

"Il faut attendre au moins la session prochaine, dit-il, et voir quel sera le courant de l'opinion qui, jusqu'à présent, n'a guère pu se manifester."

La *Patrie* dit à ce sujet :

D'après des renseignements pris à bonne source, nous croyons pouvoir annoncer qu'à moins d'imprévu, le ministère actuel est bien décidé à ne pas intervenir dans la discussion relative au rétablissement du scrutin de liste.

S'il vit encore au moment où s'ouvrira cette discussion, il déclarera qu'elle est exclusivement du ressort législatif et qu'il ne peut décemment influer sur un vote qui doit décider des origines du futur Parlement.

A fortiori observerait-il la même réserve en ce qui concerne la dissolution "aviable" de la Chambre basse, après la clôture de la session 1880.

Evidemment, le ministère prévoit les grosses difficultés que provoquera cette double question.

Le monde radical se montre bien décidé à ne point se laisser surprendre par l'éventualité d'une dissolution et d'élections générales pour la fin de 1880.

De tous côtés, le mot d'ordre est donné de se préparer, en vue de ces élections, dussent les préparatifs que l'on fera rester inutiles pour petite fois. C'est à cette résolution de prendre position et de se fortifier sur le terrain occupé qu'il faudrait attribuer et le débat ouvert dans le monde socialiste sur les candidatures révolutionnaires, la création de plusieurs nouveaux journaux d'avant-garde, et, enfin, les choix qu'on fait les conseils généraux où domine l'esprit révolutionnaire pour la composition de leurs commissions de permanence. On note, notamment, les commissaires élus dans le Rhône comme sortant de futurs candidats à la députation et au Sénat.

Une paire de BLACK CROOKS dure deux fois le soulier ordinaire. En vente à l'ETOILE ROUGE.

BROGANS de tous genres et à tous prix, dans le département de chaussures d'hommes, de l'ETOILE ROUGE.

45 Years Before the Public.

THE GENUINE

DR. C. McLANE'S

CELEBRATED

LIVER PILLS,

FOR THE CURE OF

Hepatitis, or Liver Complaint,

DYSPEPSIA AND SICK MEADACHE.

Symptoms of a Diseased Liver.

PAIN in the right side, under the edge of the ribs, increases on pressure; sometimes the pain is in the left side; the patient is rarely able to lie on the left side; sometimes the pain is felt under the shoulder blade, and it frequently extends to the top of the shoulder, and is sometimes mistaken for rheumatism in the arm. The stomach is affected with loss of appetite and sickness; the bowels in general are costive, sometimes alternative with lax; the head is troubled with pain, accompanied with a dull, heavy sensation in the back part. There is generally a considerable loss of memory, accompanied with a painful sensation of having left undone something which ought to have been done. A slight, dry cough is sometimes an attendant. The patient complains of weariness and debility; he is easily startled, his feet are cold or burning, and he complains of a prickly sensation of the skin; his spirits are low; and although he is satisfied that exercise would be beneficial to him, yet he can scarcely summon up fortitude enough to try it. In fact, he distrusts every remedy. Several of the above symptoms attend the disease, but cases have occurred where few of them existed, yet examination of the body, after death, has shown the LIVER to have been extensively deranged.

AGUE AND FEVER.

DR. C. McLANE'S LIVER PILLS, IN CASES OF AGUE AND FEVER, when taken with Quinine, are productive of the most happy results. No better cathartic can be used, preparatory to, or after taking Quinine. We would advise all who are afflicted with this disease to give them a FAIR TRIAL.

For all bilious derangements, and as a simple purgative, they are unequaled.

REWARD OF DECEPTION.

The genuine are never vogue coated.

Every box has a red WAX seal on the lid, with the impression DR. McLANE'S LIVER PILLS.

The genuine McLANE'S LIVER PILLS bear the signatures of C. McLANE and FLEMING Bros. on the wrappers.

Inquiry upon having the genuine Dr. C. McLANE'S LIVER PILLS, prepared by Fleming Bros., of Pittsburgh, Pa., the market being full of imitations of the name McLANE, spelled differently but same pronunciation.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 7 octobre. —Temps couvert ou partiellement couvert avec pluies, vents d'est, température généralement fraîche ou plus haute, baisse du baromètre.

Mouvement des vapeurs ou bateaux à vapeur (steamboats) dans le port de la Nouvelle-Orléans, pendant les 24 heures finissant à 6 heures P. M. ce jour (steamboats) dans le port de la Nouvelle-Orléans, pendant les 24 heures finissant à 6 heures P. M. ce jour

Arrivées.		Départs.	
Natchez, Ms.	23	Natchez, Ms.	27
Vicksburg, Ms.	74	Vicksburg, Ms.	72
Memphis, Tenn.	23	Memphis, Tenn.	75
Cincinnati, O.	76	Cincinnati, O.	76
Louisville, Ky.	32	Louisville, Ky.	76
Evansville, Ind.	32	Evansville, Ind.	94
St-Louis, Mo.	32	St-Louis, Mo.	76
Pittsburg, Pa.	32	Pittsburg, Pa.	80
Cairo, Ill.	32	Cairo, Ill.	79
Paducah, Ky.	32	Paducah, Ky.	81
Nashville, Tenn.	32	Nashville, Tenn.	80
Chattanooga, Tenn.	32	Chattanooga, Tenn.	84
Mobile, Ala.	32	Mobile, Ala.	72
Galveston, Tex.	32	Galveston, Tex.	72
Total	1,000	Total	1,000

Mouvement des vapeurs ou bateaux à vapeur (steamboats) dans le port de la Nouvelle-Orléans, pendant les 24 heures finissant à 6 heures P. M. ce jour (steamboats) dans le port de la Nouvelle-Orléans, pendant les 24 heures finissant à 6 heures P. M. ce jour

Arrivées.		Départs.	
Natchez, Ms.	4.00	Nashville, Tenn	0.00
Vicksburg, Ms.	0.00	Red River	12.00
Memphis, Tenn.	0.00	Bayou Sara	0.00
Cincinnati, O.	1.00	Pittsburg, Pa.	0.00
Louisville, Ky.	0.00	Cincinnati, O.	0.11
Evansville, Ind.	3.00	Memphis, Tenn.	0.11
St-Louis, Mo.	0.00	Vicksburg, Ms.	7.00
Cairo, Ill.	0.00	Natchez, Ms.	7.00
Paducah, Ky.	2.00	Galveston, Tex.	5.00
Nashville, Tenn.	5.00	Mobile, Ala.	0.00

A-t-on besoin de nègres ces temps-ci ? Le recensement de 1870 donne :

GEORGE R. ROSE,
Second Consul Corse, U. S. A.

Mariages, naissances et décès insérés au Bureau de santé dans les dernières quarante-huit heures :

MARIAGES—William J. Hopkins à Mlle Louise Mahoney.

Charles H. Detampies à Mlle Rose Zenoli.
John F. Marques à Mlle Dorothea Scherer.
Henry Lee à Mlle Lizzie Hart.
Louis Opie à Mlle Marie Adelaide Bernard.
William Hodges à Mlle Matilda Kimball.
William Pfanstiegl à Mlle Louise Alexis Fortier.

NAISSANCES—Mme Lise Lavedan, une fille.
Mme Rose C. Faublas, un garçon.
" Timothy J. Gilbert, un garçon.
" Patrick Ryan, un garçon.
" Charles J. Russell, un garçon.
" James Dauvhardt, un garçon.
" Thomas H. Galvez, un garçon.
" Henry F. Munden, un garçon.
" John Schell, une fille.

DÉCÈS—Mme Mary Hare, 42 ans.
Gottlieb Kempf, de Suisse, 5 ans.
Peter Bahler, Sr., 86 ans.
Lavinia White, c., 45 ans.
Jeanne M. Dubuclet, c., 3 ans.
Joseph Schmidt, 1 an.
Mary Flynn, 75 ans.
Charles Wady, c., 36 ans.
William Kiley, c., 40 ans.
Nanon Fabisinski, 1 an.
Mary Ellis Baist, 2 ans.
Ferdinand Kaiser, 56 minutes.
Elizabeth Kitsen, 15 minutes.
Mme Sarah Kirkmann, 65 ans.
Mme Gertrude Scheppertz, 59 ans.
Fanny Lee, 2 ans.
John Wagner, 50 ans.
P. A. Lauris, 4 ans.
Marcel Barrielle, 22 ans.
Joseph Gaudet, 89 ans.
M. Ryan, 47 ans.
G. A. Sweeney, 10 ans.
Mme Pauline Jones.
Mitta Warakan, 37 ans.

Récolte de la semaine. Il est venu, dans la semaine, dans les limites de la Nouvelle-Orléans, 80 personnes, dont 18 de la petite vérole, 4 de fièvres malignes, 2 de la diphthérie, 3 de l'entérite, 3 de la dysenterie, 6 de la pneumonie, 2 de la gastrite, 2 de la diarrhée, 2 de la diarrhée chronique, 2 de la fièvre (fièvre ?), et 4 (vieillards) de débilité. 2 de l'apoplexie, 1 de la lèpre, 2 fièvres de marais, 1 de cancer.

AGES.—Au-dessous d'un an, 14; de 1 à 2 ans, 4; de 2 à 5 ans, 8; de 5 à 10 ans, 2; de 10 à 15 ans, 3; de 15 à 20 ans, 3; de 20 à 25 ans, 6; de 25 à 30 ans, 1; de 30 à 40 ans, 6; de 40 à 50 ans, 10; de 50 à 60 ans, 8; de 60 à 70 ans, 8; de 70 à 80 ans, 9; de 80 à 90 ans, 3.

NATIONALITÉS.—Américains, 1; Français, 1; Allemands, 7; Irlandais, 3; Ecossais, 0; Anglais, 0; Américains, (autres que Louisianais) 55; non déclarés, 2.

Il est mort 45 personnes de race européenne, y compris 15 de couleur; 40 personnes de race africaine, y compris 15 de couleur.

Il y a eu 11 mariages célébrés et déclarés.

Les coroners ont délivré 14 certificats de décès. Il y a eu 3 morts-nés.

L'anniversaire de la société de bienfaisance des Bouchers.

—Le troisième anniversaire de la société de bienfaisance des bouchers, fondée en 1866 et incorporée en 1877, a été célébré hier avec beaucoup d'éclat.

Les membres de la société, au nombre d'environ 200, et leurs invités, se sont formés en procession en sortant de la salle, au coin des rues Remparts et Dryades, et suivant les rues Poydras, St. Charles, Canal et Charlevoix se sont rendus à la cathédrale St Louis, où ils ont assisté à un service pro à la bénédiction de la bannière par le révérend Rouxel, vicaire-général.

Le nouvelle bannière a, comme nous l'avons déjà dit, été envoyée de France par l'Amelen, secrétaire, M. L. Grégoire. Elle est en beau velours, et les ornements et porte divers emblèmes et devises dont nous avons précédemment donné la description.

Dans le cortège, figuraient en voiture la marraine de la bannière, Mlle Blanche Dumestre, vêtue d'une élégante toilette blanche, et le parrain, le jeune Alex. Maylie. La bannière était ornée de deux couronnes, l'une offerte par la marraine, l'autre par le docteur D'Estrampes.

A la sortie de la cathédrale, le cortège est allé visiter la résidence de M. G. Tujaque et celle de M. H. Begue, dans le marché français, où des rafraîchissements ont été servis. De là on s'est rendu à la salle de l'Etoile Polaire, coin Remparts et Kerlerec, où un banquet avait été préparé par les soins de M. Bernard Cazères. La fanfare du Covenant City qui précédait le cortège, a égayé la fête par ses airs les plus entraînants.

Le banquet était présidé par M. Wm. Maylie, l'estimable président de la société. Il avait à sa gauche et à sa droite de nombreux invités, parmi lesquels nous avons remarqué M. le vicomte d'Abzac, consul de France, son chancelier, M. Navone, M. Lombard ayeat du consulat, et des représentants des diverses sociétés françaises, la société française de la Nouvelle-Orléans, celle de Saint-Antoine, celle de Jackson, l'Union française, la société du Pélican, celle des Nouveaux Lusitanos, celle des Lusitan Portugais, l'Union des Cuisiniers, la société des Garçons Restaurateurs, société Alsaciens Lorraine, Francs Tireurs, Garden Lafayette, etc.

Les différents journaux de la ville étaient également représentés. De nombreuses santés ont été portées aux différents invités et ont amené des réponses qui ont été très applaudies. On n'a pas oublié les journaux. M. F. Limet a répondu à la santé portée à *L'Abeille* par le président. Une fête caractérisée par une franche gaîté tempérée par un décorum parfait, s'est terminée par quelques chants.

La société des Bouchers a eu pour premiers présidents MM. Charles Seaman, Paul Estebest et St. Train Vergès. Depuis cinq ans, M. Wm. Maylie remplit les fonctions de président à la satisfaction de ses co-sociétaires. Les autres officiers sont M. A. Mailhe, vice-président, B. Maylie, trésorier, E. Mouret, secrétaire pro-tem., P. Sotz, grand marshal, S. Chanfleau, 1er aide, P. Dufort, 2e aide, J. Carran, 3e aide.

Voici les allocutions prononcées par la marraine et le parrain de la bannière et la réponse du président :

Discours de la Marraine,
Mlle Blanche J. Dumestre.

Vous messieurs qui formez la Société de Bienfaisance des Bouchers dont tout le monde admire la charité sans borne et le zèle infatigable pour le soulagement de ses êtres souffrants, je viens en leur nom vous adresser quelques paroles de satisfaction et de reconnaissance.

Je suis, messieurs, très sensible à l'honneur que vous avez daigné me faire en m'choisissant comme marraine de votre bannière.

Louisianaise de naissance, mais française de cœur, je bénis la patrie qui nous donne des membres toujours prêts au dévouement à quelque porte où le malheur frappe.

Comme expression ne saurait vous exprimer toute ma gratitude pour tant de bienfaits répandus par les mains charitables de votre société, mais mon cœur reconnaissant dit tout ce que vos lèvres silencieuses ne peuvent exprimer.

En terminant j'invoque le glorieux Saint dont votre bannière représente l'emblème pour que la paix et l'oeuvres de charité dont vous êtes les auteurs reçoivent leur juste récompense.

Daignez messieurs agréer l'expression de mon respect et de ma profonde reconnaissance. Acceptez aussi cette couronne que je place aux pieds de votre bannière comme un souvenir d'amitié.

Discours du Parrain,
Mr Alxandre Maylie.

Messieurs,

C'est toujours avec un grand plaisir que je vous trouve tous réunis pour célébrer l'anniversaire de votre digne société. Aujourd'hui j'ai une mission bien douce à remplir, celle d'être le parrain de votre bannière représentant l'emblème de votre société.

Quelle douce consolation pour moi de pouvoir dire heureux sont les membres de votre association où l'union et la fraternité règnent et régneront toujours.

En vous présentant cette bannière messieurs, mes vœux les plus sincères sont que votre digne société prenne de jour en jour des racines plus profondes.

Aussi, messieurs, que dans l'avenir cette bannière vous serve de guide, qu'elle vous rassemble sous ses plis, et que la bénédiction du ciel vous couvre de ses bienfaits, et vous accorde de longues années de prospérité.

Réponse du Président Wm. Maylie.

Chers enfants,

La mission que vous venez de remplir n'est tellement semblable qu'en qualité de Président de cette Société, je ne sais que répondre.

Cependant, permettez-moi au nom des officiers et des membres qui composent notre organisation, de vous remercier de l'action que vous venez d'accomplir et des douces paroles que vous nous avez adressées.

Je nous présentent cette bannière nous avons lu sur vos visages, que seuls vos cœurs parlaient, et que c'était à notre égard un témoignage d'estime et de respect.

Je regrette infiniment de ne pouvoir vous répondre selon votre mérite.

En cette occasion permettez-moi de réunir nos cœurs pour vous prier d'accepter nos remerciements les plus sincères.

En livrant cette bannière entre nos mains, ce n'est pas à des ingrats que vous la confiez, mais à des hommes qui marcheront appuyés sur nos mêmes et se souviendront que Mlle Blanche Dumestre en est la marraine et M. Alexandre Maylie le parrain.

Je profite en même temps de l'occasion pour remercier vos amis et les nôtres du zèle qu'ils ont montré à votre égard et de nous avoir honoré de leur présence.

Le docteur L. A. D'Estrampes a aussi voulu apporter son tribut à la bannière en offrant à la Société une magnifique couronne accompagnée de quelques bonnes paroles.

Le comité d'arrangement du banquet se composait de MM. A. Luigi, Pierre Satiny, Lepeubla, J. M. Lapeyre, J. M. Dourgnon.

Succès d'argent.—Un de nos concitoyens les plus entreprenants et les plus sympathiques, un de ceux dont le concours ne fait jamais défaut aux œuvres de charité et dont la bienfaisance est inépuisable, M. L. Grunewald, en un mot, célébrera ce soir, au Grunewald Hall, le vingt-cinquième anniversaire de son mariage. Fuidge-t-il, après ces noces d'argent, célébrer plus tard ses noces d'or. Nous formons les vœux les plus sincères pour son bonheur et celui de son intéressante famille.

Blessés.—Une rixe a eu lieu, dans les écuries de M. James Regan, rue Baronne, près Lafayette, entre deux hommes de couleur—Jessé Hamilton et Henry Smith, employés de l'établissement. Le premier a reçu deux blessures à la tête. Il se sent d'abord battu à coups de poing ; Smith, s'apercevant qu'il allait avoir le dessous, s'est armé d'un bâton et en a frappé son adversaire. Hamilton dit que la querelle est survenue au sujet d'un vieux chapeau, propriété de Hamilton, que celui-ci refusait d'abandonner à Smith. L'officier Semirioni a fait conduire Hamilton à l'hôpital, où on lui a donné les premiers soins. Smith est parvenu jusqu'ici à se soustraire aux recherches des agents. Les blessures de Hamilton sont fort douloureuses mais n'ont pas de gravité.

—Un nommé Pop a rencontré et assailli, dans la rue Poydras, près Bassin, Alice Taylor; il a ensuite tiré un couteau de dans sa poche et s'en est servi contre la femme, qu'il a légèrement blessé à la poitrine.

—Gus. Alexander déclare qu'il se trouvait, avec plusieurs autres personnes, à sept heures du soir, dans la rue Royale, près Canal ; entendant le sifflet d'un pilote, il se dirigea vers l'endroit d'où venait le son, et y arriva au moment où l'officier Pannel et un autre agent descendaient l'escalier d'un saloon, amenant un prisonnier ; Alexander reconnut celui qui venait d'être arrêté et lui demanda ce qui avait motivé l'arrestation ; Pannel lui porta un coup de sa canne sur la figure, et ne se serait pas contenté de ce premier acte de violence sans l'intervention de spectateurs de la scène. Pannel revint peu après sur les lieux et arrêta Alexander sous prévention d'ivresse et de bris de paix.

—Joseph Tobin, armé d'un pistolet, a fait feu sur Thomas Garrity, sur la levée, au pied de la rue Mandeville, et l'a blessé à la tête. La blessure n'est pas grave ; elle a été pansée à la pharmacie Laplace.

Paragraphes.—La société de bienfaisance des Filles de la Louisiane, une des plus nombreuses, des plus utiles et des plus influentes de notre ville,—célèbre le vingt-troisième anniversaire de sa fondation, dimanche prochain, 12 du courant, à la salle, à 3 heures. Le bureau d'arrangement du banquet se composait de MM. A. Luigi, Pierre Satiny, Lepeubla, J. M. Lapeyre, J. M. Dourgnon.

Le docteur L. A. D'Estrampes a aussi voulu apporter son tribut à la bannière en offrant à la Société une magnifique couronne accompagnée de quelques bonnes paroles.

Le comité